



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Fonctionnement

Question écrite n° 50511

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Pont demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui communiquer la liste complète, avec dates et motifs exacts, de toutes les remises de peine dont ont bénéficié les deux personnes mises en examen pour l'assassinat en février dernier des quatre jeunes filles de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter à l'Assemblée nationale. Il ne s'agit pas de polémiquer, mais d'analyser, de comprendre et d'essayer par de nouvelles dispositions législatives d'éviter que de tels faits puissent se renouveler. Il est en effet certain que, sans les remises de peine abusives dont ont pu profiter les deux récidivistes mis en examen, près de six ans pour l'un et plus de trois ans pour l'autre, les quatre jeunes filles seraient aujourd'hui toujours vivantes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pont Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50511

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 avril 1997, page 1854